



**HAL**  
open science

**Sylvie Laigneau-Fontaine Université de Bourgogne  
L'Ausone du sodalitium Lugdunense**

Sylvie Laigneau-Fontaine

► **To cite this version:**

Sylvie Laigneau-Fontaine. Sylvie Laigneau-Fontaine Université de Bourgogne L'Ausone du sodalitium Lugdunense. Etienne Wolff. La réception d'Ausone dans les littératures européennes, Ausonius éditions, 2019, 9782356132451. hal-03942294

**HAL Id: hal-03942294**

**<https://hal.science/hal-03942294v1>**

Submitted on 17 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Sylvie Laigneau-Fontaine**  
**Université de Bourgogne**

### **L'Ausone du *sodalitium Lugdunense***

Le *sodalitium Lugdunense*, du nom que l'un de ses membres donna à leur groupe<sup>1</sup>, est composé de poètes actifs à Lyon dans les années 1530, certains écrivant en français (le plus célèbre d'entre eux est Maurice Scève), d'autres en latin. Ces derniers sont les seuls auxquels cette communication va s'intéresser, en essayant de déterminer quelle postérité eut chez eux l'œuvre d'Ausone ; ils sont au nombre de quatre (Nicolas Bourbon<sup>2</sup>, Étienne Dolet<sup>3</sup>, Gilbert Ducher<sup>4</sup> et Jean Visagier<sup>5</sup>) tous auteurs d'épigrammes, et leurs recueils, intitulés *Carmina*, *Epigrammatum liber* ou *Nugae*, offrent des pratiques de ce genre littéraires relativement semblables les unes aux autres : leurs pièces sont essentiellement caractérisées par la *uarietas* à tous niveaux, qu'il s'agisse de leur longueur, de leur thématique, de leur ton ou encore de leurs sources. En effet, partisans – en pratique sinon en théorie – de la *docta uarietas* chère à Politien<sup>6</sup>, les poètes du *sodalitium* puisent à des sources multiples, qui vont de l'Antiquité à la Renaissance, en passant par l'Antiquité Tardive et, même, par certains auteurs du Moyen-Âge - malgré leurs critiques, répétées mais topiques, contre ces « âges obscurs ». Parmi les auteurs de l'Antiquité Tardive, à côté des Pères de l'Église et de Boèce, une place de choix est réservée à Ausone, manifestement bien connu et apprécié. C'est aux modalités de la survivance d'Ausone chez ces quelques auteurs que je souhaite ici brièvement m'intéresser.

La façon la plus évidente de l'apprécier est de rechercher les mentions nominales du poète de Bordeaux dans l'œuvre de ses successeurs. Le nom d'Ausone apparaît chez deux d'entre eux, Visagier et Bourbon. Dans une pièce de ses *Hendécasyllabes*, Visagier évoque le “service de librairie” que se rendaient entre eux les humanistes, pour reprendre l'expression de Verdun-Louis Saulnier : en l'absence de bibliothèque publique, ceux-ci échangeaient en effet entre eux les livres qu'ils possédaient<sup>7</sup>. Le poète renvoie ainsi à un ami, en le remerciant, les *Aldinos Strozios* que celui-ci lui a confiés (comprendre l'édition d'Ercole et Tito Strozzi parue en 1513 chez Alde Manuce<sup>8</sup>) et ajoute :

[...] *At tibi obligabis,*  
*(quamuis iam satis ipse sim obligatus)*  
*me nouo genere obligationis,*  
*si tu suppedites typis eisdem*  
*excusum Ausonii poema Galli,*

<sup>1</sup> Visagier (Johannis Vulteius), *Epigrammatum libri IV* (Lyon, Parmentier, 1537), IV, 95 : *Ad sodalitium amicorum Lugdunensium*.

<sup>2</sup> *Epigrammata*, Lyon, L. Hyllaire, 1530 ; *Nugae*, Paris, Vascosan et Bâle, Cratander, 1533 ; *Nugarum libri octo* Lyon Gryphe, 1538 et Bâle, Cratander, 1540 (éd. mod. des *Nugae* de Cratander Laigneau-Fontaine 2008).

<sup>3</sup> *Carmina*, Lyon, Gryphe, 1538 (éd. mod. Langlois-Pézeret 2009).

<sup>4</sup> *Epigrammatôn libri duo*, Lyon, Gryphe, 1538 (éd. mod. Laigneau-Fontaine & Langlois-Pézeret 2015).

<sup>5</sup> *Epigrammatum libri duo*, Lyon, Gryphe, 1536 ; *Epigrammatum libri quattuor, eiusdem Xenia*, Lyon, Parmentier 1537 ; *Hendecasyllaborum libri quattuor*, Paris, Simon de Colines, 1538 ; *Inscriptionum libri duo*, Paris, Simon de Colines, 1538. Les traductions des trois poètes précédents sont tirées des éditions citées ; celles de Visagier sont personnelles, ainsi que celles d'Ausone, sauf exception mentionnée.

<sup>6</sup> La chose peut paraître surprenante pour Dolet, farouche défenseur du cicéronianisme. Mais Catherine Langlois-Pézeret, dans son édition des *Carmina*, a bien montré que sa pratique de l'épigramme est assez différente de ses prises de position théoriques, et que les sources auxquelles il puise sont beaucoup plus nombreuses et variées que l'on ne pouvait s'y attendre (introduction, 149-160).

<sup>7</sup> Saulnier 1948-1949, 114.

<sup>8</sup> Avant que l'édition des *Strozzi poetae pater et filius* ne paraisse chez Simon de Colines en 1530.

*paucos quod tibi post dies remittam.*

Et tu m'obligeras d'une nouvelle manière  
(quoique je sois déjà largement ton obligé)  
si tu m'envoies, de chez le même imprimeur,  
le poème du Gaulois Ausone,  
que je te rendrai sous peu<sup>9</sup>.

Visagier évoque sans doute l'édition d'Ausone de Girolamo Avanzi, parue à Venise, chez Alde Manuce, en 1507, puis 1517 et 1522<sup>10</sup> et, s'il est difficile de savoir de quel poème il parle précisément - à moins que le terme *poema* ne soit ici générique -, cette pièce montre bien l'intérêt suscité chez lui par Ausone. Une épigramme des *Epigrammatum libri quattuor* rendait déjà hommage au poète antique ; conformément au *topos* - fréquent chez les membres du *sodalitium* et chez tous largement hypocrite - de la modestie de l'auteur, Visagier affirmait à son destinataire (un Bordelais du nom de Jacques Pyr) qui s'était plaint de ne pas apparaître dans ses œuvres :

*Si Galli uires, mihi si data uena poetae  
Ausonii, patriae gemmaque luxque tuae,  
aeterno canerem uicturum carmine nomen,  
deque Pyro per me mentio honesta foret.*

Si je possédais les forces et l'inspiration  
du Gaulois Ausone, lumière et joyau de ta patrie,  
je chanterais en un poème immortel ton nom destiné à survivre  
et je ferais bien honnêtement mention de Pyr<sup>11</sup>.

Utilisant les métaphores des "forces" et de la "veine" d'un écrivain, Visagier indique par une comparaison implicite avec Ausone combien ses propres poésies sont indignes d'évoquer Pyr - ou incapables de lui apporter quelque renommée que ce soit - et l'irréel du présent souligne sa propre faiblesse. Il est possible que, dans ce jugement sur Ausone, il s'inspire de Vivès : celui-ci en effet, tout en jugeant le poète gaulois inférieur à Juvénal, Stace et Martial, lui reconnaissait néanmoins des qualités : *ubique argutus et excitans* (ce serait la *uena*), *non sinit lectorem dormire*<sup>12</sup> (voilà pour les *uires*).

Je voudrais m'arrêter un instant sur l'expression *Ausonii Galli* : l'ajout de l'adjectif peut s'expliquer bien entendu dans le premier poème cité par des raisons purement pratiques et métriques, et dans le second par l'origine géographique du destinataire. Un autre exemple me semble néanmoins un peu différent :

*In quemdam Gallum, Ausonii osorem.  
De Gallo Ausonio nil me uis dicere ; saltem  
hoc liceat per te dicere : Gallus erat.*

Contre un Français qui déteste Ausone.  
Du Français Ausone, tu veux que je ne dise mot ; mais du moins  
laisse-moi dire ceci : il était Français<sup>13</sup>.

<sup>9</sup> Visagier, *Hendécasyllabes*, IV, 55, 4-9.

<sup>10</sup> Ausonius (cura Hieronymi Avancii), Venetiis, in aedibus Aldi et Andreae soceri, in-8°.

<sup>11</sup> Visagier, *Epigrammatum libri IV*, IV, 81, 3-6.

<sup>12</sup> Vivès, *De tradendis disciplinis*, Anvers, 1531. Ed. traduite et commentée Vigliano 2013, 384.

<sup>13</sup> Visagier, *Epigrammatum libri IV*, IV, 23.

On voit que la traduction bute sur le terme *Gallus* : faut-il le traduire par “Gaulois” (ce qu’était évidemment Ausone) ou par “Français”, puisque *Galli* est bien le terme que les humanistes emploient pour désigner les habitants du royaume de France ? C’est le titre de cette petite pièce qui me fait pencher pour la seconde solution : cet anonyme détracteur d’Ausone semble être un frère du nommé Tellonius, vilipendé dans les *Carmina* de Dolet parce qu’il admire les génies étrangers tout en méprisant les Français<sup>14</sup>. Ce bref distique de Visagier s’inscrit donc dans une thématique très chère aux membres du *sodalitium* : l’éloge du génie français et la déploration du fait qu’il soit encore trop mal considéré<sup>15</sup>. Autrement dit, Ausone est récupéré comme Français, dans une polémique qui oppose essentiellement nos poètes aux Italiens<sup>16</sup>, alors que François Paschoud a bien souligné son attachement à Rome et son admiration pour l’*Vrbs*<sup>17</sup> ! Il est vrai que, dans une lettre de 1517, Érasme avait déjà appelé Ausone la gloire de la France<sup>18</sup>...

Chez Bourbon, pourtant très porté sur l’éloge de la France<sup>19</sup>, l’exemple d’Ausone est convoqué dans des disputes d’ordre plus proprement littéraire. Dans une pièce à propos de Zoïle, qui est chez les auteurs du *sodalitium* l’archétype de tous ceux qui jalourent leur œuvre et leurs qualités de poètes, il affirme :

*Fortē brevis dicar, talis fuit ipse Catullus,  
Callimachus talis, talis et Ausonius.*

Il me dira peut-être trop bref, mais tels furent Catulle lui-même,  
Et Callimaque, et Ausone lui aussi<sup>20</sup>.

Ausone se trouve placé ici en position de référence, au même titre que les maîtres de l’épigramme grecque et latine que sont Callimaque et Catulle. On connaît la défense de la brièveté comme condition pour atteindre la perfection formelle formulée par le premier dans l’*Hymne à Apollon*, avec la célèbre métaphore de la goutte d’eau<sup>21</sup> ; le second, quant à lui, avait célébré, dans le C. 95, la beauté de la courte *Zmyrna* de son ami Helvius Cinna, qu’il opposait cruellement aux milliers de vers, tous aussi mauvais, de Volusius ; quant à Ausone, le choix du diminutif *libellum* (repris de Catulle), dans la quatrième des « préfaces variées » de l’édition Green<sup>22</sup>, annonce la brièveté de pièces qui, dans leur grande majorité, ne dépassent pas les douze vers<sup>23</sup>. Cette référence à Ausone n’a chez Bourbon rien de surprenant, dans la mesure où la conception de l’épigramme

<sup>14</sup> Dolet, *Carmina*, II, 54 : *De Tellonio, externorum ingeniorum admiratore et suorum, id est Gallorum, contemptore.*

<sup>15</sup> Cf. encore Id., *Ibid.*, I, 37 : *Gallos a suis sperni et neglegi.*

<sup>16</sup> Pour l’idée que la rivalité, en France, se joue essentiellement avec l’Italie, voir Gadoffre (1997, 16), qui rappelle les termes de *Gallomastiges* et de *Francomastiges*, dont Guillaume Budé accable les gens comme Tellonius ou l’anonyme de Visagier.

<sup>17</sup> Paschoud 1967, 32. Il est vrai que plus récemment, Mazzoli (2007) s’est montré plus circonspect quant à l’amour véritable d’Ausone pour Rome, jugeant le fameux vers de l’*Ordo urbium nobilium*, *Diligo Burdigalam, Romam colo* “froid, orienté sur le célébrant plus que sur la célébré” ; mais les liens entre Ausone et Rome restent extrêmement solides (voir à ce sujet Sivan 1993).

<sup>18</sup> Lettre 676, citée par Green 1991, Introduction, XXXVII.

<sup>19</sup> Voir Laigneau-Fontaine, 2010, 403-413.

<sup>20</sup> Bourbon, *Nugarum libri octo*, III, 94 (= *Nugae*, ép. 487).

<sup>21</sup> Callimaque, *Ap.*, 105-112. Sur ce texte, voir Galand-Hallyn 1994, 129.

<sup>22</sup> *Praefationes uariae*, 4, 1 et 4 : *Cui dona lepidum nouum libellum / At nos illepidum rudem libellum*. Tous les textes d’Ausone sont cités dans l’édition Green citée. Sur l’ambiguïté du statut de cette pièce, longtemps publiée comme introduction aux *Eglogues*, puis déplacée dans les *Praefationes uariae* par Green, voir Mattiacci (2013, 45-61) qui indique que, compte tenu des aléas de la transmission des épigrammes d’Ausone, il n’est pas impossible que cette pièce en soit la pièce liminaire ou introduise, au moins “un petit florilège d’épigrammes qui a convergé vers le plus vaste *corpus* qui nous est parvenu” (51).

<sup>23</sup> Voir par exemple Garambois-Vasquez (2013, 63) : “Ces poèmes de longueur variable se présentent dans leur très grande majorité sous une forme brève (entre 2 et 12 vers), à l’exception de l’épigramme 115 plus développée (20 vers)”.

qui se dégage des vers du Bordelais est très semblable à la sienne - et à celle des auteurs du *sodalitium* dans leur ensemble. Aussi les allusions au poète gaulois sont-elles multiples, même sans qu'il soit spécifiquement nommé. Toujours dans l'épigramme sur Zoïle, Bourbon exprime ainsi un autre grief de ce jaloux à son encontre :

*Dicet me leuibus confundere seria nugis ;  
At mage delectant seria mixta iocis.*

Il dira que je confonds choses sérieuses et légères bagatelles ;  
Mais on goûte mieux le sérieux s'il est mêlé de plaisanteries<sup>24</sup>.

Or, dès l'épigramme 1, Ausone annonçait : *Laetis / seria miscuimus, temperie ut placeant* (v. 2-3) et, même si l'idée est relativement topique, la reprise du vers *miscere* par le participe *mixta* est peut-être un signal. En I, 4 de ses *Carmina* s'adressant à son livre qu'il juge calomnié, Dolet justifie lui aussi sa pratique de la variété et du mélange :

[...] *Dic Zoïlo,  
aut cuipiam maledico alii,  
hominem omnium horarum me esse et uersatilem  
ad quodlibet uitae genus,  
non stoicum magis quam epicureum, si ferat  
res.*

[...] Dis à Zoïle  
ou à tout autre détracteur,  
que je suis un homme de toutes les heures, prêt à se plier  
à toute sorte de modes de vie,  
pas plus stoïcien qu'épicurien, si le cas  
s'y prêtait<sup>25</sup>.

L'expression *homo omnium horarum*, empruntée aux *Adages* d'Érasme, est bien adaptée puisque l'humaniste la glose ainsi : *Qui seriis pariter ac iocis [...] accommodatus*<sup>26</sup>. Mais c'est de la première épigramme d'Ausone, justification identique d'une œuvre bigarrée, composée de passages plaisants et de passages sérieux, que provient l'idée de mêler éléments stoïciens et éléments épicuriens dans une même œuvre<sup>27</sup>.

Conformément à un autre des critères génériques de l'épigramme, l'humilité, Bourbon demande au lecteur de son livre (*Ad huius libelli lectorem*), en VII, 151 de ses *Nugarum libri octo* :

*Pone supercilium, lector, tenuemque libellum  
consule, quaeso, boni.*

Ne fronçe pas le sourcil, lecteur, je t'en prie, et considère  
ce mince opuscule avec bienveillance<sup>28</sup>.

On reconnaît cette fois les deux premiers vers de la pièce 3 de la *Bissula*, qui porte un titre semblable, à la place des mots près (*Ad lectorem huius libelli*) :

<sup>24</sup> Bourbon, *Nugarum libri octo*, III, 94, 5-6.

<sup>25</sup> Dolet, *Carmina*, I, 4, 5-10. Trad. Langois-Pézeret, éd. citée, modifiée par moi.

<sup>26</sup> Érasme, *Adages*, éd. Saladin 2011, adage 286.

<sup>27</sup> Ausone, *Epigrammata*, 1, 6 : *Stoicus has partes, has Epicurus partes*.

<sup>28</sup> Id., *ibid.*, VII, 151, 1-2.

*Carminis incompti tenuem lecture libellum,  
pone supercilium.*

Comme l'a bien montré Silvia Mattiacci dans un article récent, l'insistance sur le caractère imparfait de l'ouvrage publié se trouve déjà chez Martial, de qui Ausone hérite le *topos*, mais en le transformant : chez lui, dit la critique, la dépréciation des vers "vise à exalter le destinataire, qui assume le rôle de juge, de garant et de responsable éditorial de l'œuvre qui lui est consacrée"<sup>29</sup>. Ce motif - hérité également du genre de la silve<sup>30</sup> - se retrouve lui aussi chez les auteurs du *sodalitium*, par exemple chez Ducher : l'épigramme liminaire du livre I de ses *Épigrammes* est adressée au grammairien Jean Raynier, à qui il demande si ses vers méritent publication ou s'ils doivent plutôt rester cachés chez lui pour y servir de nourriture aux blattes, avant de conclure :

[...] *Tui omne  
Iudicii fuerit, Raeneri, et arbitrii.*

[...] Tout aura dépendu,  
Raynier, de ton jugement et de ton avis<sup>31</sup>.

C'est bien en position de garant et de responsable éditorial que se trouve placé Raynier, et ce rôle qui lui est attribué est une manière de rendre hommage à ses qualités de grammairien susceptible en tant que tel, comme le dit Bourbon, d'être "expert en tout genre d'écrits"<sup>32</sup>.

Dans les dernières lignes de la quatrième "préface variée", que j'ai déjà évoquée, Ausone s'adresse à ces propres vers, qu'il place sous la protection de Pacatus :

*Hic uos diligere, hic uolet tueri ;  
ignoscenda teget, probata tradet.  
Post hunc iudicium, timete nullum.*

Il voudra vous aimer, il voudra vous protéger ; il cachera vos imperfections, il fera connaître vos mérites. Après lui, n'ayez crainte du jugement d'aucune personne<sup>33</sup>.

Silvia Mattiacci commente ce passage en disant que, par rapport à Martial chez qui se trouvent des pièces assez semblables, Ausone "accentue considérablement le rôle et les mérites du dédicataire [...] : ce n'est que grâce aux attentions et à la révision de Pacatus que le livre pourra enfin abandonner toutes craintes"<sup>34</sup>. Dans les épigrammes de Visagier, une pièce adressée *Ad libellum* développe exactement les mêmes idées :

*I, fuge Lugdunum sine me liber, i, fuge in urbem,  
excipiet prompta Gryphius ille manu.  
Te castigandum docto dabit inde Doletto,  
cuius censuram sit tibi dulce pati.  
Posthaec nasutos contemnes, denique nasos,  
atque canum rabiem Zoileasque notas.*

Va, file à Lyon sans moi, mon livre, va, file à la ville,  
l'illustre Gryphe t'y recevra d'une main prompte.

<sup>29</sup> Mattiacci 2013, 45.

<sup>30</sup> Voir Galand-Hallyn 2004, 9-31.

<sup>31</sup> Ducher, *Epigrammatôn libri duo*, ép. liminaire, v. 9-10.

<sup>32</sup> Bourbon, *Nugarum libri octo*, II, 22 (= *Nugae*, ép. 228) : *Grammaticus cur prima docens elementa uocatur, / Cum sit qui scripti calleat omne genus ?*

<sup>33</sup> *Praefationes uariae*, 4, 16-18, trad. Mattiacci 2013, 48, note 10.

<sup>34</sup> *Eadem*, *ibid.*, 53.

Il te donnera ensuite, pour corrections, à Dolet, si savant  
 qu'il te sera doux de subir ses critiques.  
 Après cela, tu mépriseras tous ceux qui tordent leur nez trop fin  
 et la rage des chiens, et les flétrissures des Zoïle<sup>35</sup>.

Comme chez Ausone, la valeur du livre est due en (grande ?) partie aux corrections de l'ami et, comme chez lui, la modestie est sans doute moins ironique que ce n'est souvent le cas, dans la mesure où de nombreuses autres pièces témoignent de l'admiration de Visagier pour Dolet (du moins jusqu'à ce que le caractère difficile de ce dernier amène une grosse brouille).

Ainsi, la première modalité de la survie d'Ausone chez les auteurs du *sodalitium* passe par la mention explicite de son nom et/ou une identité de conception du genre épigrammatique. La deuxième consiste en des citations ou des imitations d'Ausone. Dans la pièce 6 de ses *Hendecasyllabes* de 1538, Visagier s'en prend aux Anglais<sup>36</sup> et s'exclame :

*In Britones :*  
*Gallus Ausonius poeta dixit :*  
 "Possunt non bene conuenire in unum  
 corpus Brito et homo", bene ille. Sed plus  
 dico. [...]  
*Quid ergo Brito est ?*  
*A me audire cupis ? Vorago, abyssus,*  
*gurgis, atque meri mare est profundum.*

Contre les Anglais :  
 Le poète gaulois Ausone a dit :  
 "Dans un même corps ne peuvent pas cohabiter correctement  
 un Anglais et un homme", et il a bien dit. Mais moi,  
 je vais plus loin. [...]  
 Ce que c'est qu'un Anglais,  
 tu veux que je te le dise ? Un tourbillon, un abîme,  
 un gouffre, une mer profonde de vin pur<sup>37</sup>.

La citation est imparfaite : dans la série des six épigrammes (116-121) qui s'en prennent violemment au Breton Silvius Bonus, qui avait attaqué son œuvre, Ausone ne dit pas qu'un Breton ne peut pas être un homme, mais plutôt qu'il ne peut être homme de bien (en jouant sur le nom *Bonus*<sup>38</sup>). Sans doute Visagier cite-t-il de mémoire, sans avoir d'exemplaire d'Ausone sous les yeux, ou peut-être modifie-t-il le vers à sa convenance, pour mieux attaquer les Anglais - à moins qu'il ne l'ait mal compris. Quoi qu'il en soit, la référence à Ausone est nominale et le poète est appelé comme une autorité destinée à cautionner l'affirmation de la méchanceté anglaise.

Bourbon quant à lui, à trois reprises, imite des pièces d'Ausone et le revendique dans le titre de l'épigramme. La première, déjà présente dans les *Nugae* de 1533 et reprise telle quelle en 1538 et 1540 - preuve que le poète devait la juger réussie - est intitulée *E Graeco Luciani, uel potius Ausonii imitatio*. Elle s'inspire de fait d'une épigramme de l'*Anthologie Grecque*, aujourd'hui considérée comme anonyme<sup>39</sup>, mais surtout des épigrammes 93 et 94 d'Ausone :

<sup>35</sup> Visagier, *Epigrammatum libri IV*, I, 19.

<sup>36</sup> Peut-être parce que les relations entre la France et l'Angleterre s'étaient, à cette date, rafraîchies : suite à l'entrevue d'Aigues-Mortes et de Compiègne de 1538, en effet, pour se rapprocher de Charles Quint, François I<sup>er</sup> s'était engagé à "rompre tout lien avec l'Angleterre" (Knecht 1998, 400).

<sup>37</sup> Visagier, *Hendecasyllabes*, I, 6.

<sup>38</sup> Par exemple, ép. 120 : *Silvius hic Bonus est, sed Britto est Silvius idem / simplicior res est, credite : Britto malus.*

<sup>39</sup> A.G., X, 30 (= *Plan.*, I<sup>a</sup>, 29, 2) : Ὁκεῖται χάριτες γλυκερώτεραι. Ἦν δὲ βραδύνη / πᾶσα χάρις κενεή, μηδὲ λέγοιτο χάρις.

Ausone, ép. 93 :

*Gratia quae tarda est, ingrata est. Gratia namque  
cum fieri properat, gratia grata magis.*

Un bienfait qui tarde n'est pas bien fait. Car quand un bienfait arrive vite, ce bienfait est mieux fait.

Ausone, ép. 94 :

*Si bene quid facias, facias cito. Nam cito factum  
gratum erit, ingratum gratia tarda facit.*

Si tu fais le bien, fais-le vite. Car vite fait, il sera bien fait, mais un bienfait qui tarde n'est pas bien fait<sup>40</sup>.

Bourbon, *Nugarum libri octo*, I, 31<sup>41</sup> :

*Fac cito quod gratum esse uelis : quod fit cito, gratum ;  
At contra, ingratum quod cito non fit erit.  
Gratia quae properat fieri gratissima, set quae  
Sero fit, hac non est gratia grata minus.*

Si tu veux faire un bienfait, fais-le vite : ce qui est vite fait est bien fait ;  
Mais inversement, ne sera pas bien fait ce qui n'est pas vite fait.  
Le bienfait qui arrive vite est très bien fait, mais celui qui  
Se fait attendre, il n'en est pas de moins bien fait que lui.

La pièce de Bourbon est un subtil mélange des deux épigrammes ausoniennes dans un ordre inversé. Dans le premier distique, le subjonctif originel est remplacé par l'impératif, mais l'adverbe important *cito* est maintenu, ainsi que le futur de certitude et le paradoxe *gratum / ingratum* ; dans le second, l'ordre du distique source est inversé aussi, *sero* est une variation sur *tarda*, le superlatif remplace le comparatif, rappelé en revanche par la fin du vers 4 (*gratissima / grata magis / grata minus*) et l'image du verbe *properare* est maintenue. L'ensemble est pour Bourbon l'occasion de faire preuve d'une virtuosité verbale fondée sur la saturation sonore qui renchérit sur les pièces d'Ausone, tout en s'amusant à proposer un dernier hémistiche qui prend l'exact contre-pied du dernier hémistiche de la pièce 93 de son prédécesseur.

La deuxième traduction d'Ausone, comme la première, figure inchangée dans les deux éditions de 1533, dans celle de 1538 et celle de 1540. Elle s'intitule *In Diogenem Cynicum, partim ex Graeco Λαερτιοῦ, partim ex Ausonio* ; comme la première, elle imite à la fois une pièce de l'*Anthologie Grecque*, considérée aujourd'hui comme anonyme<sup>42</sup> et une épigramme d'Ausone :

Ausone, ép. 54 :

*–Dic, canis, hic cuius tumulus ? –Canis. –At canis hic quis ?  
–Diogenes. –Obiit ? –Non obiit sed abit.  
–Diogenes cui pera penus, cui dolia sedes,  
ad manes abiit ? –Cerberus inde uetat.  
–Quonam igitur ? –Clari flagrat qua stella Leonis  
additus est iustae canis Erigonae*

–Dis-moi, chien, de qui est ce tombeau ? – D'un chien. – Et ce chien, qui était-il ?

<sup>40</sup> Je m'inspire, pour la traduction de ces deux pièces et leurs jeux de mots, de l'astucieuse traduction de Corpet 1843.

<sup>41</sup> = *Nugae*, ép. 23.

<sup>42</sup> A.G., VII, 64 (= *Plan.*, III<sup>a</sup>, 28, 10) : Εἰπέ, κύων, τίνος ἀνδρὸς ἐφεστὲς σῆμα φυλάσσεις / Τοῦ Κυνός. Ἀλλὰ τίς ἦν οὗτος ἀνὴρ Ὁ Κύων ; / Διογένης. Γένος εἰπέ. Σινωπεύς. Ὅς πίθον ᾧκει ; / Καὶ μάλα. Νῦν δὲ θανὸν ἀστέρως οἶκον ἔχει.



- Diogène. –Il est mort ? –Il n’est pas mort, il s’en va.  
 –Ce Diogène qui avait une besace pour garde-manger et un tonneau pour demeure,  
 il s’en est allée chez les Mânes ? –Cerbère l’interdit.  
 –Où est-il donc allé ? –Là où scintille l’étoile du brillant Lion,  
 on l’a donné pour chien à la juste Erigone<sup>43</sup>.

Bourbon, *Nugarum libri octo*, III, 134<sup>44</sup> :

- Dic, canis, hoc cuius complectitur ossa sepulchrum ?*  
 –*Ossa canis. –Rursus quis, canis, hic uir erat ?*  
 –*Diogenes, altis qui dolia praetulit aulis,*  
*Cui caua pro cyatho sat fuit ipsa manus.*  
 –*Num subiit manes ? –Non ferret Cerberus ! –Ecquo*  
*Ergo iit ? –Aeternam nunc habet astra domum.*
- Dis-moi, chien, de qui ce tombeau renferme-t-il les ossements ?  
 –Ce sont les ossements d’un chien. –Dis-moi encore, chien, qui était cet homme ?  
 –C’était Diogène, celui qui préférait les tonneaux aux nobles cours,  
 Celui qui se suffisait du creux de ses mains pour boire.  
 –Est-il aux Enfers ? –Cerbère ne le supporterait pas ! –Où donc  
 Est-il allé ? –Il a désormais les astres pour demeure éternelle.

Comme Ausone, Bourbon conserve de l’*Anthologie Grecque* la forme dialogique, qui apporte à la pièce beaucoup de vivacité, et l’ouverture sur la présence du chien, qui suscite l’étonnement du lecteur mais se justifie par l’obédience philosophique de Diogène ; comme lui, il supprime en revanche un questionnement sur l’origine du personnage (Γένοϋς εἰπέ. Σινωπεύς), jugé sans doute sans intérêt, pour le remplacer par une illustration de son ascétisme. Ausone indiquait que la besace de Diogène lui servait de garde-manger et que sa maison était un tonneau ; Bourbon amplifie en précisant qu’il préférait ce tonneau “aux nobles cours”, et remplace l’allusion à la besace par l’allusion à une anecdote qui figure dans la pièce suivante d’Ausone et qui est empruntée aux *Vies et doctrines des philosophes illustres* de Diogène Laërce : “Ayant un jour vu un jeune enfant qui buvait dans ses mains, il sortit son gobelet de sa besace et le jeta en disant : ‘Un enfant m’a battu sur le chapitre de la frugalité’”<sup>45</sup>. Enfin, il préfère la fin de l’épigramme grecque à celle d’Ausone, peut-être considérée comme trop complexe avec la mention d’Erigoné, transformée en constellation de la Vierge<sup>46</sup>, et indique de façon beaucoup plus vague, mais plus simple “les astres”. Mais ces changements sont minimes, et la pièce de Bourbon est très proche de celle d’Ausone.

La troisième et dernière imitation est une nouveauté des éditions de 1538 et 1540. Elle est intitulée *Exhortatio ad modestiam, e Graeco et Ausonio*. Comme les deux autres, elle s’inspire à la fois d’Ausone (épigramme 9) et d’une source grecque, cette fois Plutarque<sup>47</sup>.

Ausone, épigramme 9 :

*Fama est fictilibus cenasse Agathoclea regem*  
*atque abacum Samio saepe onerasse luto.*  
*Fercula gemmatis cum poneret horrida uasis*  
*et misceret opes pauperiemque simul,*

<sup>43</sup> J’emprunte la traduction de ce dernier vers à Combeaud 2010, 387.

<sup>44</sup> = *Nugae*, ép. 525.

<sup>45</sup> *Vies et doctrines des philosophes illustres*, VI, 23 (trad. Goulet-Cazé 1999, 715).

<sup>46</sup> Ausone ne mentionne pas qu’il est légitime que, dans le ciel, la jeune fille transformée en constellation soit accompagnée d’un chien, dans la mesure où, dans la vie, c’est le chien de son père qui l’avait avertie de l’endroit où se trouvait le cadavre de son père, tué par des bergers et laissé sans sépulture. Voir Grimal 1979, 145, col. 2 (qui indique de nombreuses sources antiques).

<sup>47</sup> *Moralia*, 176 F 1 (« Apophtegmes des rois et des généraux, Agathocle ») et 544 A (« Comment se louer soi-même »).

*quaerenti causam respondit : “Rex ego qui sum  
Sicaniae, figulo sum genitore satus”.*  
*Fortunam reuerenter habe, quicumque repente  
diues ab exili progrediare loco.*

Le bruit court que le roi Agathocle dînait dans de la terre cuite  
et que l’argile de Samos chargeait souvent sa table.  
Comme il plaçait des mets grossiers dans des plats ornés de pierreries  
et mêlait ensemble richesses et pauvreté,  
quelqu’un s’en étonna : “Moi qui suis aujourd’hui roi  
de Sicile, dit-il, je suis né d’un potier”.  
De la fortune use avec modération, toi qui soudainement,  
d’un humble lieu t’élèveras à la richesse.

Bourbon, *Nugarum libri octo*, IV, 70 :  
*Fictilibus uasis Agathocles creditus uti,  
Sicaniae figulo rex genitore fuit.*  
*Pauperiem iungens opibus, pretiosa uolebat  
uasa abaci Samio mixta uidere luto.*  
*Hoc ita cur faceret rogitanti : “Cernere, dixit,  
Gaudeo quae generis sunt monimenta mei”.*  
*O homo, fortunam reuerenter habere memento,  
quisquis abis diues, qui modo pauper eras.*

On croit qu’Agathocle utilisait de la vaisselle en terre cuite,  
lui, le roi de Sicile né d’un potier.  
Joignant pauvreté et richesses, il voulait voir sur sa table  
vaisselle précieuse mêlée à l’argile de Samos.  
A qui lui demandait pourquoi il agissait ainsi, il dit :  
“J’aime voir ce qui me rappelle d’où je viens”.  
Ami, souviens-toi d’user de la fortune avec modération,  
si tu deviens riche après avoir été pauvre.

L’imitation est ici encore plus proche que dans les cas précédents, avec bon nombre de termes exactement repris ; les modifications ne tiennent quasiment qu’à des déplacements de syntagmes et des variations lexicales, d’ailleurs souvent moins précises que l’original. Le seul vrai changement alourdit en fait l’épigramme : Bourbon estime nécessaire d’explicitier, par le verbe *gaudeo* et l’expression *generis monimenta mei*, les sentiments d’Agathocle et les raisons de son attitude.

Bourbon est le seul des membres du *sodalitium* à imiter Ausone en mentionnant nommément sa source. Mais il existe une dernière modalité de la survivance du poète de Bordeaux chez ses successeurs lyonnais : l’imitation non revendiquée. En effet, pourtant eux-mêmes extrêmement chatouilleux lorsqu’ils s’estiment pillés<sup>48</sup>, ceux-ci n’hésitent pas à pratiquer l’emprunt caché. Il ne s’agit évidemment pas de dire que toutes leurs épigrammes qui traitent du même thème que certaines pièces d’Ausone lui sont empruntées : des motifs tels que la mise en garde d’une jeune femme à propos du temps qui s’enfuit en emportant sa beauté<sup>49</sup>, le livre dévoré par les mites<sup>50</sup>, la

<sup>48</sup> Sur le “plagiat” dans le *sodalitium Lugdunense* et les réactions de Bourbon à cet égard, voir Laigneau-Fontaine 2017, 53-64.

<sup>49</sup> Ausone, épigramme 14 et Bourbon, *Nugae*, ép. 277 (= *Nugarum libri octo*, II, 74).

<sup>50</sup> Ausone, *Praefationes uariae*, 5 et Bourbon, *Nugae*, ép. 269 (= *Nugarum libri octo*, II, 66).

corde et le pendu<sup>51</sup>, parmi de nombreux autres, participent d'un fonds commun, souvent emprunté à l'*Anthologie Grecque*, dans lequel l'un et les autres ont puisé. Mais pour certaines pièces, l'emprunt est assez indéniable, même dans les cas où l'*Anthologie* est la source commune. C'est le cas, par exemple, de la pièce 307 des *Nugae* de Bourbon, reprise à l'identique en II, 105 des *Nugarum libri octo* :

*Arma gerens Pallas Venerem uidet arma gerentem :*  
 “Nunc pugnam, sodes, nunc ineamus”, ait.  
 Cypria respondit : “Quam nunc, audacula, temnis  
 Armatam, cum te uicit, inermis erat”.

Tout armée, Pallas voit Vénus armée elle aussi :  
 “Maintenant, allons, oui, maintenant, venons-en aux mains”, dit-elle.  
 Cyprius répondit : “Celle que tu méprises, pauvre insolente,  
 Maintenant qu'elle est armée, quand elle t'a vaincue, elle était désarmée”.

La pièce porte pour titre Ἀδέσπωτον Graecum (« Epigramme grecque anonyme »), reconnaissant ainsi sa dette envers l'*Anthologie*<sup>52</sup>. Mais Bourbon néglige de dire que sa traduction est fortement inspirée de celle qu'avait donnée Ausone avant lui dans l'épigramme 59 :

*Armatam uidit Venerem Lacedaemone Pallas :*  
 “Nunc certemus, ait, iudice uel Paride”.  
 Cui Venus : “Armatam tu me, temeraria, temnis,  
 quae quo te uici tempore nuda fui ?”

Pallas, à Lacédémone, vit Vénus tout armée :  
 “Joutons donc à présent, pour juge eût-on Pâris<sup>53</sup>”.  
 Vénus lui dit : “Tu me méprises quand je suis armée, téméraire,  
 moi qui t'ai vaincue du temps où j'étais nue ?”

Les deux versions latines de la pièce grecque sont très proches, en particulier dans la clause du vers 3 sur *temnis* précédé de l'adjectif péjoratif ; on ne décèle chez Bourbon que quelques variations synonymiques, d'ailleurs pas toujours très bien venues (*armatam* repris par *arma gerens*, qui amène la répétition *arma gerentem* dans le même vers). Seul, sans doute, *audacula*, avec son suffixe méprisant, est meilleur que *temeraria*. Mais quoi qu'il en soit, la source est clairement Ausone.

Dans d'autres occasions, plus nombreuses, nos poètes ne reprennent pas une pièce entière, mais se contentent d'emprunter une idée qui leur a paru particulièrement judicieuse ou une expression jugée réussie. Bourbon adresse ainsi au nommé Probus, un de ces faux lettrés contre lesquels il s'acharne très violemment dans son œuvre :

*Iactas te bene nosse cum Latinas,  
 tum Graecas, Probe, litteras. At illae  
 quas fronti tibi carnifex inussit  
 te reddunt (puto) litteratiorem.*

Tu te vantes de connaître, aussi bien que les lettres latines,

<sup>51</sup> Ausone, épigramme 23 et Bourbon, *Nugae*, ép. 21 et 123 (= *Nugarum libri octo*, I, 29 et I, 148).

<sup>52</sup> A.G., XVI, 174 (= *Plan.*, I<sup>a</sup>, 37, 8) : Παλλὰς τὰν Κυθέρειαν ἔνοπλον ἔειπεν ἰδοῦσα / Κύρπι, θέλεις, οὕτως ἐς κρίσιν ἐρχομεθὰ / ἢ δ' ἄπαλὸν γελάσασα. Τί μοι σάκος ἀντίον αἴρειν / εἰ γυμνὴ νικῶ, πῶς, ὅταν ὄπλα λαβῶ.

<sup>53</sup> Trad. Combeaud 2010, 391.

les lettres grecques, Probus, Mais celles dont  
le bourreau a brûlé ton front,  
sont les seules (je crois) qui font de toi un lettré<sup>54</sup>.

La pièce est réussie, le nom de *Probus*, peu adapté à ce vantard, particulièrement savoureux, tout comme double sens du terme *litterae*, désignant à la fois la culture littéraire dont il se targue et les lettres dont on marquait les criminels au fer rouge<sup>55</sup>. Mais ce jeu de mots n'est pas une invention de Bourbon : il figure déjà dans les épigrammes 16 et 17 d'Ausone à propos de Pergamus, secrétaire trop lent à écrire au goût de son maître :

*Ergo notas scripto tolerasti Pergame, uultu  
et quas neglexit dextera, frons patitur.*

*Pergame, non recte punitus fronte subisti  
supplicium, lentae quod meruere manus.*

Ainsi donc, c'est sur ton visage que l'on a écrit ta honte, Pergamus,  
et ton front supporte les lettres que ta main n'a pas écrites.

Pergamus, il n'est pas juste que ton front ait subi une punition  
et un supplice mérités par la lenteur de tes mains<sup>56</sup>.

Ducher, lui aussi, pratique l'emprunt caché à Ausone. En II, 76, par exemple, il clôt une pièce adressée au fils de Jean du Peyrat, le lieutenant général de Lyon, pour l'exhorter à travailler et à se cultiver dès sa jeunesse par ce distique :

*Nam, sacris uatum ex scriptis, Occasio praesens  
Quum elapsa est, tum Metanoea manet.*

Car, d'après les écrits sacrés des poètes, l'Occasion présente,  
Une fois qu'elle s'est évanouie, ne laisse alors que la Repentance<sup>57</sup>.

Il semble possible que cette association d'Occasion et de Repentance provienne de l'épigramme 12 d'Ausone, dont Philippe Morel a rappelé qu'elle était bien connue et souvent imitée à la Renaissance<sup>58</sup> : cette épigramme décrit une statue de Phidias représentant les deux déesses, et la seconde est appelée de son nom grec translittéré *Metanoea*. A la fin de la pièce, Occasion explique :

*Tu quoque dum rogitas, dum percontando moraris,  
elapsam dices me tibi de manibus.*

Et toi aussi, pendant que tu m'interroges et que tu perds ton temps à ces questions  
tu diras que je me suis évanouie et que je t'ai glissé des mains<sup>59</sup>.

C'est peut-être d'Ausone aussi que provient chez Ducher le participe *elapsa*.

<sup>54</sup> *Nugae*, ép. 15 (= *Nugarum libri octo*, I, 22, avec menues variations).

<sup>55</sup> Voir Muchembled 1992, 96.

<sup>56</sup> Ausone, épigrammes 16, 3-4 et 17, 1-2.

<sup>57</sup> Ducher, *Epigrammaton libri duo*, II, 76, 9-10.

<sup>58</sup> Morel 2007, 7.

<sup>59</sup> Ausone, épigramme 12, 12-16.

Comme Bourbon, Ducher traduit un certain nombre d'épigrammes de l'*Anthologie Grecque* et, comme lui, sa traduction s'inspire parfois nettement d'un auteur latin, qui sert en quelque sorte de relais. Dans l'épigramme I, 35, ce relais est Ausone :

*In nanos, ex Lucilio  
Formicae insidens, Menesistratus ac si elephanto  
Ad durum infelix decidit usque solum.  
Atque ut conualuit : "Quid rides, inuide ? dixit.  
E caelo haud aliter deciderat Phaeton".*

Contre les nains, tiré de Lucilius  
À cheval sur une fourmi comme si c'était un éléphant, Menesistratus  
Est brutalement tombé sur le sol, le pauvre.  
Lorsqu'il retrouva ses esprits, il s'exclama : "Pourquoi ris-tu, jaloux ?  
C'est exactement comme cela que Phaéon était tombé du ciel".

Comme le titre de la pièce le reconnaît, cette épigramme est la traduction de la pièce XI, 104 de l'*Anthologie*<sup>60</sup> ; mais comme il ne le dit pas, elle s'inspire très nettement de deux traductions latines de cette pièce grecque, qui étaient parues une dizaine d'années avant les *Epigrammatôn libri duo* de Ducher dans l'anthologie *Selecta epigrammata Graeca Latine uersa* éditée par Cornarius<sup>61</sup>, l'une d'Ausone<sup>62</sup>, l'autre de Cornarius lui-même :

Ausone  
*Faustulus insidens formicae, ut magno elephanto,  
decidit, et terrae terga supina dedit. [...]  
Vix tamen est fatus : "Quid rides, improbe liuor,  
quod cecidi ? cecidit non aliter Phaeton".*

Cornarius :  
*Formicae e tergo, magno ut dorso ex elephantis  
Mnestratus infelix decidit usque solum.  
Et postquam inualuit calcatus, liuida dixit :  
Sic et eques quondam deperit Phaeton.*

La pièce de Ducher semble un harmonieux mélange des deux pièces de ses prédécesseurs. À Ausone, il emprunte l'ouverture en la modifiant (*Faustulus insidens* devient *formicae insidens*), le verbe *decidit*, l'apostrophe du vers 3 (avec remplacement de *improbe* par *inuide*), et l'expression *non aliter* (variée en *haud aliter*). Les modifications, on le voit, sont minimes et ressortissent davantage d'un exercice d'école que d'une inspiration poétique.

L'emprunt caché à des sources antérieures amène parfois, chez nos poètes, des situations assez cocasses, dues à la non prise en compte du contexte de l'épigramme source. C'est le cas du

<sup>60</sup> = *Plan.*, II<sup>a</sup>, 32, 13 : Ἰππεύων μύρμηκι Μενέστρατος ὡς ἐλέφαντι / δύσμορος ἐξαπίνης ὕπτιος ἐξετάθη, / λακτισθεὶς δ' ὡς εἶχε τὸ καίριον· / Ὡ φθόνε" φησὶν "οὕτως ἰππεύων ὄλετο καὶ Φαέθων."

<sup>61</sup> *Selecta epigrammata Graeca Latine uersa, ex septem Graecorum epigrammatum libris*, Bâle, Johann Bebel, 1529, p. 194.

<sup>62</sup> Cette pièce ne figure pas dans l'édition Green, qui ne semble donc plus la considérer comme authentique. En revanche, elle est présente dans l'édition aldine d'Ausone citée note 10 (p. 105, seconde section d'*epigrammata*) ; elle figure également dans une édition plus ancienne du même Avanzi (D. Magni Ausonii Opera, ex recensione Julii Aemilii Ferrarii, ab Hieronymo Avancio emendata, Venise, Giovanni Tacuino, 1496, p. LXXVI), qui précise que les épigrammes de cette seconde section sont celles *reperta a Georgio Alexandrino* (sans doute Georges II, évêque d'Alexandrie au VII<sup>e</sup> s., auteur d'une *Vie* de saint Jean Chrysostome).

dernier exemple sur lequel je m'arrêterai. Dans une de ses épigrammes épitaphes en l'honneur de Louise de Savoie, la mère de François I<sup>er</sup> décédé en 1531, Bourbon développe le *topos* de la poésie de tombe de la survie dans la mémoire des hommes. Donnant la parole à la défunte, il écrit :

*Non obii, ast abii : nam fama aeterna loquetur  
Exegi uitae quae monimenta meae.*

Je ne suis pas morte, je m'en suis allée : car la renommée, éternellement, dira  
Ce que j'ai fait et les œuvres de ma vie<sup>63</sup>.

Le second vers du distique, reprise d'un vers célèbre des *Odes* d'Horace<sup>64</sup>, insiste sur la pérennité de l'œuvre accomplie par Louise (le distique précédant évoquait en particulier la « Paix des Dames », à laquelle elle contribua en 1529 avec Marguerite de Bourgogne). Mais la paronomase du premier vers, certes bien adaptée à la situation, se trouve dans l'épigramme 54 d'Ausone, déjà citée, sur la mort de Diogène. Bourbon ne l'avait pas incluse dans la traduction qu'il avait donnée de ce poème. Tout se passe comme si, la jugeant pourtant réussie, il avait voulu la réutiliser, sans prendre conscience du lien un peu étrange qui se trouvait ainsi créé, pour qui connaît cette source ausonienne, entre Louise de Savoie et l'homme-chien.

J'espère avoir montré, à travers ces quelques exemples, combien Ausone est un auteur important pour le *sodalitium Lugdunense* : érigé en modèle, cité, imité, utilisé comme relais pour l'*Anthologie Grecque*, parfois pillé ou instrumentalisé, il est en tous cas pour eux une référence. Il est amusant de constater en outre que le jugement porté sur l'un et les autres au cours des XX-XXI<sup>e</sup> siècle a évolué de façon parallèle : sans même parler de Pichon, qui intitule un des chapitres de son *Histoire de la littérature latine* "Ausone : forme artificielle et pédantesque"<sup>65</sup>, François Paschoud disait encore du poète de Bordeaux, en 1967 : "Incontestablement, malgré son passage au pouvoir, il a traversé son siècle en aveugle [...] Il fut professeur, et rien d'autre"<sup>66</sup> ; Lucien Febvre brocardait pour sa part, en 1947, les membres du *sodalitium* en les traitant d'"Apollons de Collège", d'"Olympiens bouffis" et d'"enfant[s] des Muses défraîchies"<sup>67</sup>. En 2014, un colloque invitant à porter de *Nouveaux regards sur les Apollons de Collège*, organisé à Paris par Nathaël Istasse et Mathieu Ferrand, rendait justice à ces derniers<sup>68</sup>. Gageons que, comme le colloque de 2015 intitulé "Ausone : bilan et perspective", les communications de ce nouveau volume auront su, à son tour, laver ce poète d'un reproche bien immérité.

## **Bibliographie :**

### **Sources primaires :**

#### **Antiquité :**

*Anthologie Grecque*, Paris, Les Belles Lettres, CUF, Tome I-XI, 1929-2011

*Anthologie de Planude. Anthologia epigrammatum Graecorum Planudis rhetoris*, cura Io. Lascaris, Florence, Lorenzo d'Alopa, 1494.

<sup>63</sup> *Nugae*, 221, 3-4 (= *Nugarum libri octo*, II, 15).

<sup>64</sup> *Carmina*, III, 30, 1.

<sup>65</sup> Paris, 1897 (nombreuses rééd.). Pichon ne reconnaît guère à Ausone qu'un certain "talent descriptif" et de la "bonté de cœur" (table des matières, p. 985).

<sup>66</sup> Paschoud 1967, 32.

<sup>67</sup> Febvre 1942, 21, 22 et 24.

<sup>68</sup> Ferrand & Istasse 2014.

Ausone, Venetiis, in aedibus Aldi et Andreae soceri, 1507 (trad. Corpet : Paris, 1843 [en ligne], URL : <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/ausone/epigrammes.htm> ; éd. Green, *The Works of Ausonius*, with Introduction and Commentary, Oxford, 1991 ; éd. Combeaud, *Ausone de Bordeaux. Œuvres complètes*, Paris, 2010).

Diogène Laërce, *Vies et doctrines des philosophes illustres* (trad. Goulet-Cazé, Paris 1999).

### **Renaissance :**

Nicolas Bourbon, *Epigrammata*, Lyon, L. Hyllaire, 1530.

– *Nugae*, Paris, Vascosan et Bâle, Cratander, 1533 (éd. Laigneau-Fontaine, Genève, 2008).

– *Nugarum libri octo* Lyon Gryphe, 1538 et Bâle, Cratander, 1540.

Cornarius, *Selecta epigrammata Graeca Latine uersa, ex septem Graecorum epigrammatum libris*, Bâle, Johann Bebel, 1529.

Etienne Dolet, *Carmina*, Lyon, Gryphe, 1538 (éd. Langlois-Pézeret, Genève, 2009).

Gilbert Ducher, *Epigrammatôn libri duo*, Lyon, Gryphe, 1538 (éd. Laigneau-Fontaine & Langlois-Pézeret, Paris, 2015).

Jean Visagier, *Epigrammatum libri duo*, Lyon, Gryphe, 1536.

– *Epigrammatum libri quattuor, eiusdem Xenia*, Lyon, Parmentier 1537.

– *Hendecasyllaborum libri quattuor*, Paris, Simon de Colines, 1538.

– *Inscriptionum libri duo*, Paris, Simon de Colines, 1538.

-Juan Vivès, *De tradendis disciplinis*, Anvers, 1531 (éd. Vigliano, *De disciplinis. Savoir et enseigner*, Paris, 2013).

### **Sources secondaires :**

Istasse, N. & Ferrand, M., éd. (2014) : *Nouveaux regards sur les Apollons de Collège. Figures du professeur humaniste en France dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris.

Febvre, L. [1942] (1974) : *Le problème de l'incroyance au XVI<sup>e</sup> siècle. La religion de Rabelais*, Paris.

Gadoffre, G. (1997) : *La révolution culturelle dans la France des Humanistes*, Genève.

Galand-Hallyn, P. (1994) : *Le Reflet des fleurs. Description et métalangage poétique d'Homère à la Renaissance*, Genève.

– (2004) : “‘Recueillir les brouillars’ : éthique de la silve et poétique du manuscrit retrouvé”, in *Le Poète et son œuvre : de la composition à la publication*, J.-E. Girot dir., Genève, 9-31.

Garambois-Vasquez, F. (2013), “Les *Epigrammes* d’Ausone : une poétique de la diversité”, in *La Renaissance de l'épigramme dans la latinité tardive*, éd. M.-F. Guipponi-Gineste & Urlacher-Becht dir., Paris, 63-72.

Knecht, R. [1994] (1998) : *Un Prince de la Renaissance. François I<sup>er</sup> et son royaume*, trad. P. Hersant, Paris.

Laigneau-Fontaine, S. (2010) : “De l'éloge de l'humanisme à l'éloge de la France : la *translatio studii* chez Nicolas Bourbon (*Nugae*, 1533)”, in *Acta Conventus Neo-Latini Budapestinensis : Proceedings of the Thirteenth International Congress of Neo-Latin Studies* (Budapest, 2006), ed. R. Schnur, Tempe, Medieval and Renaissance Texts and Studies 386, 403-413.

- (2017) : “Critiques, techniques et topiques du plagiat chez quelques épigrammatistes néo-latins du cercle lyonnais (1530-1540)”, in *Machines à voler les mots : idéologies, pratiques et techniques du plagiat*, éd. P. Bravo, S. Laigneau-Fontaine & G. Sangirardi, Dijon, 53-64.
- Mattiaci, S. (2013) : “Livre et lecteurs dans les *Epigrammes* d’Ausone : la trace (ambigüe) de Martial”, in éd. Guipponi-Gineste & Urlacher-Becht 2013, 45-61.
- Mazzoli, G. (2007) : “Ausone et Rome”, *Camena* [en ligne], Tome 2, juin 2007, mis en ligne en 2007, consulté le 13 septembre 2017. URL : <http://saprat.ephe.sorbonne.fr>.
- Morel, Ph. (2007) : “Entre destinée et *occasio*, de la *virtù* du prince aux arcanes du pouvoir : al figure providentielle de Côme I<sup>er</sup> de Médicis dans le décor de la salle des audiences du Palazzo Vecchio de Florence”, in *Hasard et providence XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, M.-L. Demonet dir., Tours, 2007 [en ligne], consulté le 30 septembre 2017. URL : <http://umr6576.cesr.univ-tours.fr/publications/HasardetProvidence/fichiers/pdf/Morel.pdf>.
- Muchembled, R. (1992) : *Le temps des supplices. De l’obéissance sous les rois absolus, XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris.
- Paschoud, Fr., *Roma aeterna. Études sur le patriotisme romain dans l’occident latin à l’époque des grandes invasions*, Neuchatel, 1967.
- Pichon, R. [1897] (1898), *Histoire de la littérature latine*, Paris.
- Saulnier, V.-L. (1948-1949) : *Le Prince de la Renaissance lyonnaise, initiateur de la Pléiade : Maurice Scève*, Paris.
- Sivan, H. (1993) : *Ausonius of Bordeaux. Genesis of a Gallic Aristocracy*, London-New York.